CC Seulles Terre et Mer : finances de l'intercommunalité

Intercommunalité · 17 854 habitants · comptes 2025

Pour l'exercice 2025, CC Seulles Terre et Mer affichait un encours de dette de 8,8 M€, soit 494 € par habitant, une épargne brute égale à 18,8 % de ses recettes de fonctionnement et une capacité de désendettement de 3,2 ans.

Dette par habitant
494 €
8,8 M€ au total

Capacité de désendettement
3,2 ans
dette ÷ épargne brute

Taux d'épargne brute
18,8 %
épargne brute ÷ recettes de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement
665 € / hab.
11,9 M€ au total

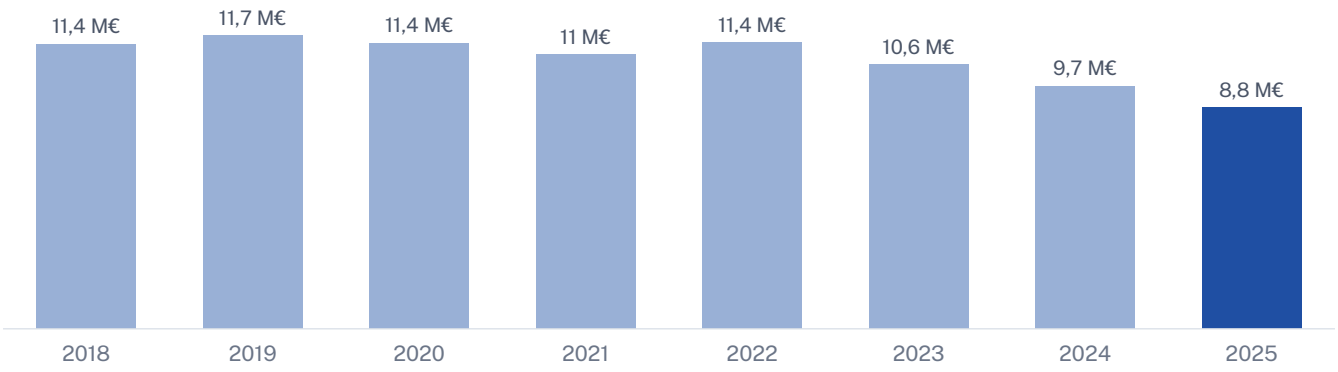
Les comptes de l'intercommunalité en clair

Comptes consolidés de l'exercice 2025 publiés par l'OFGL. Chaque montant par habitant est comparé aux 1 255 intercommunalités à fiscalité propre (dernier exercice publié de chacune). Une position haute ou basse n'est ni une bonne ni une mauvaise note : elle indique ce qui mérite d'être compris ou vérifié.

Question	Valeur	Comparaison
Combien la collectivité dépense-t-elle pour fonctionner ?	665 €	un peu au-dessus de la moitié des intercommunalités.
Quelle part de ces dépenses va au personnel ?	46,8 %	311 € par habitant : parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.
Lui reste-t-il de l'argent en fin d'année ?	18,8 %	154 € par habitant : un peu au-dessus de la moitié des intercommunalités.
Est-elle endettée ?	494 €	un peu au-dessus de la moitié des intercommunalités.
Investit-elle ?	136 €	un peu en dessous de la moitié des intercommunalités.
Combien rapportent les impôts locaux ?	248 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.

Évolution depuis 2018

Encours de dette au 31 décembre



L'encours de dette est passé de 11,4 M€ en 2018 à 8,8 M€ en 2025 (-22,4 %). Valeur la plus haute : 11,7 M€ en 2019.

Exercice	Encours de dette	Taux d'épargne brute	Capacité de désendettement	Dépenses d'équipement
2018	11,4 M€	14,4 %	7,2 ans	1,1 M€
2019	11,7 M€	18,3 %	5,7 ans	1,7 M€
2020	11,4 M€	17 %	6,3 ans	3,4 M€
2021	11 M€	15,5 %	6,3 ans	2,2 M€
2022	11,4 M€	14,7 %	6,4 ans	3,5 M€
2023	10,6 M€	20,9 %	3,7 ans	2,4 M€
2024	9,7 M€	16,8 %	4 ans	1,7 M€
2025	8,8 M€	18,8 %	3,2 ans	2,4 M€

Ce que l'État verse pour les investissements

Indicateur	CC Seulles Terre et Mer
Subventions d'investissement de l'État accordées (2018-2025)	2 M€ pour 16 projets
Part du coût des projets payée par l'État	24,4 %
Aides de l'ADEME (conventions depuis 2021)	131 k€ pour 3 aides

Année	Dotation	Projet	Subvention
2024	DETR	Creation d'un pole periscolaire a fontenay le pesnel - phase 1	180 000 €
2025	DETR	construction d'un bureau d'information touristique intercommunal a asnelles	37 500 €

Sources : DGCL, projets financés par la DETR, la DSIL, la DPV et la DSID (data.gouv.fr, Licence Ouverte 2.0) ; ADEME, aides financières attribuées (data.ademe.fr, Licence Ouverte 2.0).

Sources

Comptes consolidés (budget principal et budgets annexes) publiés par l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales (OFGL), exercice 2025 et exercices précédents depuis 2018, sous Licence Ouverte 2.0. Quartiles et médianes calculés par l'Observatoire de ma commune sur les mêmes comptes. Formules et limites : https://observatoire.proofset.io/methode.html. Analyse automatisée de données publiques, sans valeur juridictionnelle ; aucune donnée nominative.